



Guéret, le 24 mai 2017

Communiqué de presse

Soldes d'Été 2017

En application des articles L. 310-3 et D. 310-15-2 du code de commerce, les soldes d'été, pour le département de la Creuse, débuteront le mercredi 28 juin 2017, à 8 heures du matin, pour une durée de six semaines soit jusqu'au mardi 8 août 2017, jusqu'à la fermeture des magasins.

Il est rappelé que les soldes ne peuvent porter que sur des marchandises proposées à la vente et payées depuis au moins un mois avant le début des soldes.

Les limitations de garanties sur les soldes sont illégales.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23